



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-troisième session

ADOPTION FINALE DE TEXTES DU CODEX¹

1. Conformément à la Procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés, les textes ci-après sont soumis à l'examen de la Commission pour adoption:

- Projets de normes et de textes apparentés à l'étape 8
- Projets de normes et de textes apparentés à l'étape 5 de la procédure accélérée (étape 5A)
- Avant-projets de normes à l'étape 5 avec recommandation de l'organe subsidiaire compétent d'omettre les étapes 6 et 7 (étape 5/8)
- Autres normes et textes apparentés

2. La liste de ces textes figure dans la **Partie 1** du présent document.

3. Les observations communiquées conformément à la Procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés sont publiées dans le document CX/CAC 20/43/5.

4. Les textes maintenus à l'étape 8 par la Commission figurent dans la **Partie 2** du présent document.

¹ Correspondant aux sessions du Codex qui se sont tenues entre septembre et décembre 2019.

Partie 1 – Normes et textes apparentés soumis pour adoption

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence	N° du travail	Étape
CCAFRICA	Projet de norme sur les préparations cuites à base de manioc fermenté	REP20/AFRICA par. 76, annexe III	N07-2015	8
	Projet de norme sur les feuilles fraîches de <i>Gnetum</i> spp.	REP20/AFRICA par. 84, annexe IV	N09-2015	8
CCFFV	Projet de norme sur les kiwis	REP20/FFV par. 23,annexe II	N11-2014	8
	Projet de norme sur les aux frais	REP20/FFV par. 38, annexe III	N09-2014	8
	Projet de norme sur les pommes de terre de conservation	REP20/FFV par. 50, annexe IV	N08-2014	8
	Avant-projet de norme sur l'igname	REP20/FFV par. 74, annexe V	N01-2018	5/8
CCFH	Projet de Code d'usages sur la gestion des allergènes alimentaires à l'intention des exploitants du secteur alimentaire	REP20/FH par. 26, annexe II	N05-2018	8
	Avant-projet de révision des <i>Principes généraux d'hygiène alimentaire</i> (CXC 1-1969) et de leur annexe HACCP	REP20/FH par. 88, annexe IV	N03-2016	5/8
CCNE	Projet de norme régionale sur le zaâtar (mélange d'épices)	REP20/NE par. 87	N13-2013	8
CCNFSDU	Inclusion de la gomme xanthane (SIN 415) et des pectines (SIN 440) dans la norme CXS 72-1981	REP20/NFSDU par. 166	-	-

Partie 2 – Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Notes
Projet de LMR pour la somatotropine bovine (STB)	ALINORM 95/31, annexe II	Maintenu à l'étape 8 par la Commission du Codex à sa vingt-troisième session (ALINORM 03/41, par. 34)

Note 1: À sa trente-cinquième session, la Commission est convenue de demander au JECFA de réévaluer les STB et de maintenir le projet de LMR pour les STB à l'étape 8, dans l'attente de la réévaluation du JECFA et des recommandations du CCRVDF (voir REP 12/CAC par. 67-86).

Note 2: À sa trente-huitième session, la Commission a reconnu que les évaluations des risques réalisées par le JECFA étaient valables en tant que base scientifique sur laquelle fonder ses délibérations relatives aux somatotropines recombinantes (STBr). La Commission, en sa qualité d'organe international de gestion des risques, a constaté qu'on n'était pas parvenu à un consensus sur l'adoption des projets de LMR. En conséquence, elle est convenue de maintenir à l'étape 8 les projets de LMR concernant les STBr afin de ménager un délai en vue d'un éventuel consensus, et a décidé de continuer d'inscrire à son ordre du jour les projets de LMR, qui resteraient ouverts à débat (voir REP15/CAC par. 49 à 63).